

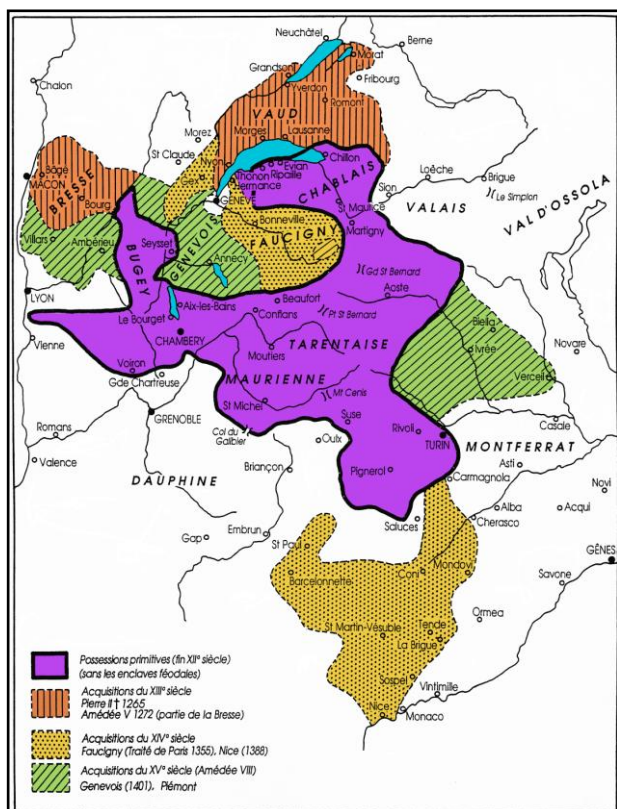
Acte d'inféodation du château de Gruffy en 1326

Informations complémentaires

Direction des Archives départementales de la Haute-Savoie, SA 115 Gruffy 2

Contexte historique

La Savoie au bas Moyen Âge



Le territoire géographique du département actuel de la Haute-Savoie est morcelé entre plusieurs grandes seigneuries entre le XI^e et le XIV^e siècles : le comté de Genève entre Annecy et Genève, le comté de Savoie qui s'étend dans la province du Chablais et le territoire du sire de Faucigny entre la Roche-sur-Foron et Taninges.

Par des jeux d'alliances, les seigneurs de Savoie (en violet sur la carte) acquièrent les territoires des seigneurs avoisinants : le pays de Vaud par achat et une partie de la Bresse par mariage à la fin du XIII^e siècle (en orange), le Faucigny par traité en 1355 et la ville de Nice en 1388 (en jaune), et enfin, au XV^e siècle (en vert), le comté de Genève acheté en 1401, le comté de Piémont (en 1427) et le sud de la Bresse.

En 1416, le comté de Savoie est érigé en duché par l'empereur du Saint-Empire romain germanique.

La formation du duché de Savoie.

Guichonnet (Paul dir.), *Nouvelle histoire de la Savoie*.

Arch. dép. Haute-Savoie, Bib 5412.

La féodalité savoyarde

Comme pour le reste de l'Europe médiévale, le comté de Savoie et le comté de Genève sont soumis au système de la féodalité. Un seigneur, appelé vassal, rend hommage à un seigneur plus puissant, le suzerain, en échange d'une terre et de sa protection. Si l'hommage est accompagné d'obligations de la part du vassal, comme une aide financière, militaire ou de conseils, on l'appelle hommage lige.

Un même seigneur peut prêter hommage à différents suzerains pour des territoires, des châteaux particuliers. Ainsi, le comte de Genevois rend hommage au dauphin (seigneur du Dauphiné) pour les villes de Clermont, Annecy, Gaillard, La Roche. Mais il rend également hommage au comte de Savoie à chaque traité entre les deux parties (Annemasse en 1287, Aix 1293, Saint-Georges d'Espéranche en 1380).

Ces hommages fluctuent en fonction des relations entre les comtes de Savoie et de Genève, notamment aux XIII^e et XIV^e siècles où la lutte entre les deux familles est permanente.

Le sire de Faucigny est vassal du comte de Genève suite à une défaite en 1229.

Historique de Gruffy

Au Moyen Âge, Gruffy est le centre d'une petite châtelainie des comtes de Genève. Lors de l'acquisition du comté de Genève par Amédée VIII de Savoie le 5 août 1401, elle reste la propriété de la fille du comte Amédée III de Genève, Blanche, qui l'avait reçue en dot, et ce jusqu'à sa mort en 1413. En 1419, Amédée VIII de Savoie l'inféode à Jean de Compey, un des plus grands seigneurs du Genevois. Les limites de la seigneurie, fixées lors d'un procès en 1442, correspondent à peu près à celles de la commune actuelle. Les Compey¹ la conservent jusqu'en 1522 puis elle est acquise en 1563 par la famille de Menthon² jusqu'à la Révolution française.

Le document : inféodation de la maison de Gruffy



Le document, datant du 5 janvier 1326, est un acte d'inféodation de la maison-forte de Gruffy par Amédée comte de Genève en faveur de Jean Métral son familier. Écrit sur une peau de parchemin, il mesure 61 centimètres de large sur 72 centimètres de haut.

On y voit de gauche à droite les sceaux du comte Amédée III de Genève, du comte Édouard de Savoie, et d'Aymon de Bâgé frère de ce dernier, doté d'un contre-sceau³. Ces sceaux, respectivement d'un diamètre de 7, 9 et 7 centimètres, sont appendus par un cordon.

Contre-sceau d'Édouard de Savoie.
Arch. dép. Haute-Savoie, SA 115 Gruffy 2

Définitions

Un acte d'inféodation est un contrat par lequel un seigneur donne en fief une terre ou un château à un vassal.

Un fief est un domaine noble relevant d'un suzerain que celui-ci concède en tenure à un vassal, en dehors de toute rente, en contrepartie de l'hommage et du service requis, qu'il soit militaire ou de conseil.

Un familier est un personnage de la *familia*, c'est-à-dire l'entourage proche du comte appartenant à son hôtel de conseillers... au service du comte.

Personnages

Jean Métral fait partie du corps des auditeurs du comte dès 1327 en temps que représentant de ce dernier. Les auditeurs sont chargés de vérifier la comptabilité des châtelainies du comté de Genève. En 1342 puis en 1358, Jean Métral est nommé dans une commission pour exécuter des bornages entre châtelainies.

Édouard et Aimon sont les fils d'Amédée V de Savoie et de Sybille de Baugé. Édouard est comte de Savoie de 1323 à 1329. Son frère Aimon de Bâgé lui succède de 1329 à 1343.

Amédée III est comte de Genève de 1320 à 1367. Fils de Guillaume III de Genève et d'Agnès de Savoie, il est le neveu d'Édouard et Aimon de Savoie, les frères d'Agnès.

¹ La famille de Compey est l'une des très anciennes familles de la région, mentionnée dès le XI^e siècle dans un texte d'inféodation du château de Thorens par le comte de Genevois. Elle en devient propriétaire au XIII^e siècle.

² La famille de Menthon, rivale des Compeys, est une autre de ces grandes familles savoyardes, vassale des seigneurs de Genève. Son origine remonte au XI^e siècle.

³ Contre-sceau : empreinte secondaire réalisée au revers du sceau, de plus petite dimension.

Le sceau

Son histoire

L'origine du sceau remonte au IV^e millénaire avant Jésus-Christ en Mésopotamie où des milliers de sceaux-boutons et de sceaux-cylindres antérieurs aux premiers idéogrammes ont été retrouvés lors de fouilles archéologiques. Le sceau sert de mode de clôture, de témoignage de provenance ou de contrôle.

Transmis par l'Égypte à la Grèce, l'usage du sceau est ensuite adopté par Rome et l'Empire.

Les Mérovingiens et Carolingiens utilisent des anneaux sigillaires, le plus souvent des bagues métalliques sur le chaton desquelles est gravé le nom du propriétaire, parfois accompagné d'une invocation pieuse, d'un emblème, d'une croix ou d'une figure humaine.

La chancellerie pontificale authentifie ses documents par des bulles de plomb appendues aux documents ; elle en a emprunté l'usage aux chancelleries byzantines dès le VI^e siècle.

Au cours du XI^e siècle, le scellement des actes se fait à l'aide d'une matrice métallique. L'usage du sceau se diffuse alors en France. Il cesse d'être un privilège de roi.

Dans la seconde moitié du XIV^e siècle, l'emploi du sceau commence à ralentir, la substitution du papier au parchemin, le développement du notariat et de la signature autographe en constituent les principales raisons. Il faut cependant attendre le XVI^e siècle pour assister au véritable déclin du sceau : les actes notariés rédigés en très grand nombre rendent le scellement des actes et des transactions impossibles, l'intervention d'un notaire présente alors une garantie suffisante à authentifier.

À la fin de l'Ancien Régime, seuls les souverains, les prélats, les institutions, quelques communautés civiles et religieuses continuent de faire usage du sceau. Celui-ci garde un aspect honorifique pour certains types d'actes de valeur symbolique. Les simples particuliers se servent de cachets pour leur correspondance privée.



Les sceaux du comte Amédée III de Genève, du comte Édouard de Savoie, et d'Aimon de Savoie.
Arch. dép. Haute-Savoie, SA 119 Gruffy 2

Les plus anciennes traces de sceaux savoyards datent du XII^e siècle, avec un acte scellé en 1124 par Aymé I^{er} comte de Genève lors de l'accord de Seyssel avec l'évêque de Genève. Dans le comté Savoie, c'est Amédée III le premier qui l'emploie à partir de 1125.

Aujourd'hui l'usage du sceau est réservé à des occasions solennelles comme la signature de la Constitution et ses modifications (par exemple la loi de modernisation des institutions de la V^e République de 2008), ou pour des lois à la symbolique forte, comme la loi sur la parité homme-femme en politique en 2000. C'est le Ministre de la Justice, également Garde des Sceaux, qui a la responsabilité de conserver le sceau de la République.

Sa signification

Le sceau a trois fonctions principales :

- clore et garantir le secret ou l'intégrité d'un contenu
- affirmer la propriété et la protection
- valider et rendre authentique un acte

Une dernière fonction, moins officielle, était celle d'exalter l'image du seigneur, de proclamer son nom et sa titulature, d'exhiber ses armoiries et ses emblèmes.



On distingue les sceaux équestres, comme ceux présentés sur le document, qui figurent un cavalier armé, et les sceaux armoriés, sur lequel sont représentées les armoiries, c'est-à-dire la marque distinctive d'une famille, d'une personne ou d'une communauté.

La forme la plus courante du sceau est circulaire. La navette, qui favorise la représentation de personnages debout, apparaît au XI^e siècle et est très souvent utilisée par les hommes d'église et les femmes.

Sceau en navette de Léonette de Gex, tenu par une double queue de parchemin. 1293-1295.

Arch. dép. Haute-Savoie, SA 63-17.

Durant tout le haut Moyen Âge, la couleur utilisée n'a aucune importance ; jusqu'au XI^e siècle, la cire n'est mélangée à aucun colorant, ce qui lui donne aujourd'hui une teinte allant du jaune sale au brun foncé. Philippe Auguste, roi de France de 1180 à 1223, est le premier à tenter d'imposer des couleurs fixes selon le type de documents. Mais c'est sous Jean le Bon, roi de 1350 à 1364, que tout se codifie officiellement à la chancellerie du roi de France :

- le vert, obtenu par l'ajout d'oxyde de plomb, est utilisé pour les actes à valeur perpétuelle
- le blanc, obtenu par l'ajout de plâtre, est utilisé pour les actes à durée déterminée
- le rouge, obtenu par l'ajout d'oxyde de cuivre, est souvent réservé au petit sceau du secret
- le jaune est considéré comme une prérogative souveraine dès le milieu du XIV^e siècle ; la cire est alors laissée à son état naturel sans ajout.

Sa fabrication

Dans l'Antiquité, le sceau était en argile molle, cassante et friable. De la cire lui est ajoutée à l'époque romaine, et le sceau devient plus malléable que l'argile seule. Au Moyen Âge, des substances diverses sont ajoutées à un tiers à la cire d'abeille pour la colorer (comme la résine et la poix qui donnent au sceau une couleur verdâtre ou brunâtre) ^{et/ou} la durcir (comme la craie ou les cendres).

Le plomb est également utilisé ; le sceau prend alors le nom de bulle, dû à l'écrasement d'une bulle de métal entre deux matrices. Ce type de sceau est principalement adopté par le pape, l'une des faces étant réservée aux visages de saint Pierre et saint Paul, l'autre à la légende.

Le sceau plaqué domine jusqu'au XI^e siècle. Il est rivé au document par une incision pratiquée dans l'acte.

Puis le sceau pendant domine ; l'alourdissement des empreintes et le désir d'imiter les bulles pontificales en sont sûrement la cause. Le sceau plaqué reste utilisé pour clore des lettres missives, pour authentifier certains types d'actes et pour sceller des documents papier. Au tout début du XII^e siècle, les queues⁴ de parchemins, plus économiques, se généralisent. Elles peuvent être simples ou doubles.

Le sceau pendant est attaché par des lanières de cuir, puis par des fils de soie, des cordons de laine ou de chanvre, tressés ou non et plus ou moins décorés, que l'on appelle des lacs (prononcer « la »).

En général, les matrices étaient coulées dans un moule établi à partir d'une maquette en cire et reciselées au burin au sortir de la fonte. C'est un travail long, délicat et coûteux, réalisé par des orfèvres locaux.



Bulle de plomb du pape Alexandre VI, avers (à gauche) et revers (à droite). 1492.
Arch. dép. Haute-Savoie, SA 178-11 bis

La sigillographie

La sigillographie est l'étude des sceaux dans leur iconographie et leurs écritures.

Le sceau apporte quantité de renseignements dans diverses matières comme :

- la diplomatique : la science des règles pour établir les actes et documents officiels
- l'histoire politique, juridique et administrative
- la philologie : l'étude d'une langue
- l'épigraphie : l'étude des inscriptions sur des matières durables (pierre, métal, bois)
- la paléographie : l'étude des écritures anciennes
- l'onomastique : l'étude de l'origine des noms propres
- la généalogie : science qui recherche l'origine et la composition des familles
- l'héraldique : la science de l'étude des armoiries
- l'archéologie et l'étude de la civilisation matérielle
- l'histoire de la culture religieuse
- l'histoire de l'art
- ...

⁴ Queue : lanière en parchemin qui attache le sceau à son document. Elle peut être simple ou double.